

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

583^{ème} séance

Mercredi 11 juin 2008, à 15 heures
Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 15 h 11.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Bonne après-midi à tous. Je déclare ouverte la 583^e séance de la Commission des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous avons pris un petit peu de retard parce que nous attendions la fin d'une réunion du GRULAG. Mais je pense qu'il est préférable que nous commencions nos travaux afin que notre séance puisse se conclure sans problème.

Cette après-midi, nous allons examiner le point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", et nous allons également entamer l'examen du point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et le point 7, "Application des recommandations d'UNISPACE III". À la fin de la séance plénière, se tiendra une réception à laquelle vous êtes invités à 18 heures, dans le salon Mozart du restaurant du VIC.

Je voudrais également faire savoir aux différentes délégations qu'il y aura plusieurs expositions dans la salle des Pas Perdus, et la salle des Pas Perdus c'est le premier endroit où vous arrivez lorsque vous entrez dans le bâtiment, et cette exposition durera pendant toute la durée de la session de la Commission. La première exposition porte sur l'Année internationale de la planète Terre 2008, année qui a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, et le Bureau des affaires spatiales a préparé à ce sujet, en coopération avec le secrétariat de l'Année internationale de la planète Terre et Géospace international, une exposition de tableaux pendant tout le mois de juin, portant sur la contribution de la

technologie spatiale à l'observation, la surveillance et la protection de l'environnement terrestre. Les thèmes qui seront traités seront les suivants : "L'espace et l'archéologie", "L'espace et la sylviculture", et "L'espace et l'eau".

La deuxième exposition à laquelle vous pourrez assister est une exposition sur la Sonde lunaire KAGUYA du Japon. Il y a également un documentaire sur cette mission et vous pourrez également voir des images de haute définition prises par cette sonde. J'invite par conséquent tous les délégués à visiter ces deux expositions, expositions qui se trouvent dans la Rotonde.

Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons par conséquent sans plus tarder passer à notre point 5, "Débat général". Nous allons donc poursuivre l'examen de ce point et je donne la parole à notre premier orateur, il s'agit du délégué de l'Inde. M. Madhavan Nair, vous avez la parole.

M. M. NAIR (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. La délégation indienne est ravie, M. l'ambassadeur, de vous voir présider les débats de la cinquante et unième session du COPUOS. Nous souhaiterions vous féliciter très chaleureusement pour votre élection à la Présidence du COPUOS pour l'année 2008 et 2009. Nous sommes convaincus que votre longue association avec différentes enceintes des Nations Unies et votre esprit d'initiative permettront de faire de cette session une session couronnée de succès. Nous souhaiterions également féliciter Mme Mazlan Othman, nouveau Directeur

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



de l'UN-OOSA, qui dispose d'une grande expérience au sein du COPUOS et nous sommes convaincus que le nouveau Bureau avec l'aide du Bureau des affaires spatiales contribuera de façon significative à progresser dans les débats dans le cadre de cette session.

Monsieur le Président, la délégation indienne souhaiterait remercier également très sincèrement M. Gérard Brachet de France pour son excellente contribution lors des deux dernières années à la tête du COPUOS. Nous avons pu constater avec plaisir que sous sa Présidence, des progrès significatifs ont pu être obtenus par le Comité. Nous souhaiterions également remercier très sincèrement le premier et le deuxième vice-présidents sortants pour la façon dont ils ont contribué aux travaux.

Monsieur le Président, nous sommes ici réunis après des dégâts qui ont été causés par un cyclone dévastateur et par un tremblement de terre qui ont frappé le Myanmar et la Chine respectivement, au cours des derniers mois. Ces catastrophes ont été la cause de pertes de biens et de pertes de vies, et l'Inde souhaiterait transmettre ses condoléances au peuple du Myanmar et au peuple chinois qui ont été touchés par une catastrophe qui était inimaginable. Nous souhaiterions faire savoir au Comité que des services de soutien et des services de télédétection indiens ont été mis à la disposition de ces deux pays. En tant que membre de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures, nous avons pu transmettre des données et un soutien concernant l'évaluation des dégâts aux pays concernés. Monsieur le Président, les catastrophes qui ont frappé le Myanmar et la Chine auraient constitué une bonne occasion pour activer le réseau Spider car nous sommes convaincus que des informations et des expériences de ce type permettraient de mieux comprendre les différentes modalités et permettraient de savoir comment améliorer l'efficacité de ces outils à l'avenir. Le Bureau des affaires spatiales souhaiterait fournir des informations à cette enceinte afin d'encourager les pays en développement à contribuer de façon significative au réseau Spider au cours des années à venir.

Monsieur le Président, une utilisation efficace des systèmes spatiaux pour le développement national revêt une importance fondamentale pour les pays en développement. Il faut absolument utiliser ces systèmes pour s'attaquer aux problèmes de société, car malgré les progrès réalisés en matière d'applications spatiales, il y a un grand nombre de pays qui ne disposent pas des ressources et des informations nécessaires compte tenu de leurs coûts. C'est la raison pour laquelle les pays développés et les pays en développement devraient redoubler d'efforts, surtout les pays qui disposent des ressources

nécessaires et ils devraient partager ces informations avec les pays dans le besoin et le faire de façon moins onéreuse.

Monsieur le Président, la délégation indienne souhaiterait également féliciter les États-Unis pour le lancement fructueux et l'atterrissage du Phoenix Mars Lander. Nous sommes convaincus qu'au cours des mois à venir la richesse des données scientifiques et technologiques collectées sur l'origine de la planète rouge, permettront d'enrichir grandement les connaissances de la communauté scientifique.

Monsieur le Président, je voudrais très brièvement parler des réalisations significatives réalisées par l'Inde dans le domaine spatial depuis la dernière réunion. En septembre 2007, le véhicule GSLV-F04 de lancement a lancé avec succès le dernier satellite de communication INSAT-CATCR du centre spatial d'Hawan. Le lancement du GSLV-F04 était le cinquième vol de la série GSLV. INSAT-CATCR est un satellite de communication qui dispose de 12 transporteurs et qui a été conçu pour les services DTH, pour des services VPT, pour les services DSNG et pour également d'autres utilisations dans le cadre des connectivités FVSAT.

En janvier 2008, le véhicule indien PSLV a lancé avec succès un satellite commercial en orbite basse. Plus récemment, en avril 2008, dix satellites composés de deux satellites nationaux CARTOSAT-2A et IMS-1 et huit nanosatellites pour des clients internationaux à savoir NLS-4 qui comprend six satellites, NLS-5 et RUBIN-8, ont pu être portés à bord du PSLV-C9 dans une mission unique. Le satellite CARTOSAT-2A est un satellite de télédétection et les données en provenance de ce satellite seront utilisées pour la cartographie, pour des données cadastrales, pour l'infrastructure urbaine et rurale. Avec le CARTOSAT-2A, les autres minisatellites indiens lancés sur le PSLV-C9 et IMS-1 qui incorporent des nouvelles technologies miniaturisées et qui fournit des images multispectrales et hyperspectrales. À ce sujet, l'Inde souhaiterait partager les données en provenance de IMS-1 avec d'autres pays en développement sur la base d'une coopération. Le lancement du PSLV-C9 était le douzième vol du PSLV.

Monsieur le Président, dans le domaine du programme d'applications spatiales pour le développement national, de nombreux programmes ont porté leurs fruits et ces programmes sont particulièrement importants pour le pays. Nous ce que nous souhaitons c'est que l'éducation dans le pays soit une éducation de qualité. C'est la raison pour laquelle plus de 33 000 classes ont été connectées au satellite EDUSAT. Le réseau de télééducation a été particulièrement bénéfique pour les étudiants dans les écoles, dans les collèges, pour

les enseignants, pour les professionnels et pour les instituts de formation. Pour également les services médicaux, ces services sont disponibles dans les zones les plus reculées, et ce réseau de télémédecine est en train d'être élargi. Aujourd'hui, le réseau ISRO relie 320 hôpitaux et 270 de ces hôpitaux se trouvent dans des zones rurales, dans des zones reculées et inaccessibles et il y a huit camions mobiles qui sont connectés à 42 hôpitaux qui se trouvent dans les plus grandes villes. Ce qui signifie que plus de 5 millions de personnes ont pu tirer des avantages de ce satellite.

Monsieur le Président, le concept de Centre de ressources de villages est un concept très important, surtout pour la société. Ce concept s'est révélé un outil particulièrement efficace et fructueux. De cette façon, nous disposons d'un mécanisme permettant d'obtenir des produits, permettant de traiter des services tels que la télééducation, la télémédecine, des informations sur les ressources naturelles pour la planification et le développement au niveau local, des conseils interactifs sur l'agriculture, sur les pêches, sur la gestion des ressources hydriques, des ressources terrestres et sur la gestion du cheptel. Aujourd'hui, plus de 400 centres de ressources de villages ont été créés dans le pays ce qui permet d'obtenir des contributions pour les communautés locales et ce qui aide ces communautés à s'attaquer à plusieurs problèmes sociaux. On passera probablement à 500 centres de ressources de villages d'ici à la fin de l'année. Nous estimons que ce concept est un concept qui pourrait être appliqué également dans d'autres pays en développement.

Monsieur le Président, il y a également un autre volet de l'activité spatiale. Il s'agit de la coopération internationale. Nous continuons à coopérer avec plusieurs agences spatiales ce qui a permis d'adopter des accords, des accords bilatéraux et des accords multilatéraux avec plusieurs pays. Le 12 novembre 2007, l'Organisation de recherche spatiale indienne et l'Agence spatiale de Russie ont signé un accord sur une recherche et une exploration conjointe de la Lune. Cette coopération envisage une mission CHANDRAYAAN -2. Il s'agit d'une mission lunaire conjointe impliquant le lancement d'une orbite lunaire.

Pour ce qui est du projet Sentinel-Asia, je voudrais dire à ce sujet que ISRO va participer à cette initiative et nous allons contribuer en fournissant des services de renforcement des capacités. Le lancement récent du PSLV-C9 qui comportait huit nanosatellites qui appartenaient aux universités du Canada, du Japon, du Danemark, des Pays-Bas et de l'Allemagne, est un excellent exemple qui montre comment est-ce que la communauté des étudiants internationale peut être

encouragée et peut avoir un accès à l'espace. Au cours des années à venir, nous essaierons d'élargir cette initiative afin de viser les communautés scientifiques et les communautés étudiantes des pays en développement.

Monsieur le Président, la première mission scientifique sur la Lune, CHANDRAYAAN-1, est prévue pour cette année, et vous avez là un exemple de la façon dont les scientifiques de différents pays peuvent travailler ensemble pour l'humanité. La mission CHANDRAYAAN-1 portera des instruments scientifiques indiens et également des instruments scientifiques appartenant aux États-Unis, à l'Agence spatiale européenne et à la Bulgarie. Nous sommes convaincus qu'avec le lancement fructueux de CHANDRAYAAN-1, les données technologiques et scientifiques se révéleront particulièrement bénéfiques pour les scientifiques du monde entier.

Nous souhaiterions également faire savoir au Comité que dans le cadre de la coopération indo-française, l'ISRO et le CNRS sont ensemble en train de construire un satellite nommé Méga Tropicale. Ce satellite a pour objectif de mener à bien des exercices d'observation météorologique dans la région des Tropiques. À travers un certain nombre de satellites et l'utilisation d'orbites polaires et géosynchrones, Méga Tropicale permettra de capturer des données spatiales nécessaires pour l'observation des systèmes tropicaux. Ce satellite disposera de détecteurs permettant de mesurer la température de la surface de la mer, de mesurer la température des nuages et d'obtenir également des données sur le contenu de l'eau. Le lancement de Méga Tropicale est prévu pour 2009 et nous sommes convaincus que toutes ces données seront particulièrement importantes car nous obtiendrons des informations supplémentaires concernant la surveillance météorologique, la prévision et des données qui sont particulièrement fondamentales dans le cadre du changement climatique. Nous espérons que de cette façon nous pourrions progresser dans la recherche sur le réchauffement de la planète et le changement climatique.

Dans le cadre de la coopération internationale, nous travaillons également avec le Département spatial de l'EADS et avec Antrix Corporation et nous sommes en train ensemble de construire des satellites de communication commerciaux.

Monsieur le Président, du 24 au 27 septembre 2007, l'Inde a eu le privilège d'accueillir le 58^e Congrès astronautique international à Iderabad, Congrès qui s'est tenu sous les auspices de la Fédération astronautique internationale, de l'Académie internationale

d'astronautique et de l'Institut international du droit spatial. Compte tenu du fait que nous célébrons ici les 50 ans de l'ère spatiale, des événements spéciaux ont pu être organisés, et dans le cadre de ce congrès il a pu y avoir la participation de communautés spatiales nationales et internationales.

L'Inde a également accueilli un Atelier Nations Unies/IAF et les délégués dans le cadre de cet atelier, ont pu discuter de programmes de développement durable dans les pays en développement en se concentrant sur la sécurité alimentaire. La deuxième réunion du Comité international des systèmes de satellites de navigation s'est tenue à Bangalore du 4 au 7 septembre 2007 et dans le cadre de cette réunion, on a pu discuter de l'accès universel et des systèmes de position internationaux ainsi que de leur compatibilité et de l'interopérabilité de ce système.

Du 21 au 23 novembre 2007 s'est tenue la 14^e session du Forum de l'Agence spatiale régionale de l'Asie-Pacifique. Cette session s'est tenue à Bangalore en Inde. L'ISRO a également coparrainé, en association avec JAXA, cet événement important.

Monsieur le Président, ISRO est particulièrement intéressé par le renforcement des capacités des pays en développement en matière d'applications spatiales. Le Centre des sciences et des technologies spatiales pour la région Asie-Pacifique affilié aux Nations Unies et opérant à partir de l'Inde a adopté des initiatives en ce sens. Le Centre jusqu'à présent a mené des programmes de 3^e cycle qui durent neuf mois. En outre, il y a 19 cours ateliers qui ont été organisés, plus de 726 universitaires en provenance de 30 pays de la région Asie-Pacifique et 26 universitaires de 16 pays à l'extérieur de la région ont pu bénéficier des activités de ce centre.

Monsieur le Président, en conclusion, ma délégation souhaiterait réitérer son engagement à l'égard de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et nous souhaiterions faire savoir au Comité que nous avons prévu de transmettre les données provenant du mini-satellite IMS-1 indien qui vient d'être lancé, de transmettre ces données aux agences spatiales intéressées et aux universités intéressées surtout des pays en développement. La délégation indienne estime qu'au cours des années à venir, la coopération internationale dans le domaine spatial doit particulièrement bénéficier aux pays en développement. Nous espérons que les débats de cette session seront des débats fructueux.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je voudrais remercier M. Nair de l'Inde pour les propos aimables qu'il a eus à mon égard et à l'égard des membres du Bureau. Je vais maintenant donner la parole à M. Tedjasukmana d'Indonésie.

M. B. S. TEDJASUKMANA (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation de l'Indonésie, je tiens d'emblée à vous féliciter pour votre élection à la Présidence de notre Comité. Ma délégation est persuadée que sous votre houlette nous pourrions garantir le bon déroulement de cette session du Comité. Je puis vous assurer du soutien et de la coopération de ma délégation. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour féliciter Mme Mazlan Othman pour ses nouvelles fonctions en tant que Directrice du Bureau des affaires spatiales. Ma délégation félicite le Bureau des affaires spatiales pour ses activités. Nous félicitons également tous les acteurs qui ont soutenu le Comité dans ses activités, ce qui facilite notre examen des différentes questions.

Monsieur le Président, nous l'avons déjà dit et nous souhaitons réitérer la position de l'Indonésie selon laquelle, conformément aux principes énoncés dans les traités spatiaux, l'espace extra-atmosphérique devrait être exclusivement utilisé à des fins pacifiques et dans l'intérêt de l'humanité. À cet égard, le point de l'ordre du jour intitulé "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", doit être pris très au sérieux. Conformément à la résolution A/Res./60/99/2006 de l'Assemblée générale et plus particulièrement son paragraphe 39, le débat sur ce point de l'ordre du jour lors de cette session est prioritaire. Cela montrera l'attention que nous accordons à cette question et nous espérons que la coopération internationale pour l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques s'en verra renforcée.

À cet égard, nous continuons de soutenir les efforts déployés par le Bureau des affaires spatiales pour renforcer la coordination et coopération interagences y compris dans le cadre de la réunion interagences sur les activités spatiales. Afin de rendre la coopération internationale durable, le renforcement des capacités des pays et plus particulièrement des pays en voie de développement dans le domaine des techniques spatiales et de ses applications doit être perçu comme étant une priorité.

Eu égard aux Rapports des Sous-Comités scientifique et technique et juridique, c'est avec satisfaction que nous constatons que les deux Sous-Comités ont progressé dans les débats sur ces deux questions, conformément à leur mandat.

J'espère sincèrement que les délégations lors de cette session s'inspireront des réalisations des Sous-Comités alors qu'ils poursuivent des négociations pour trouver des solutions acceptables par tous. Plus particulièrement, nous soulignons l'importance de réaliser des progrès pour résoudre les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique afin de préciser la frontière entre l'espace aérien et l'espace extra-atmosphérique, afin de par là même contribuer à la certitude juridique au moment de mettre en œuvre le droit spatial et aérien.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaire, nous sommes convaincus qu'à la lumière de ses caractéristiques *sui generis*, un accès équitable à l'orbite géostationnaire doit être garanti pour tous les États, compte tenu des besoins et des intérêts des pays en voie de développement et de la position géographique de certains pays.

Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour vous informer du fait que en 2007, nous avons lancé notre premier satellite expérimental, un satellite qui est désormais opérationnel, c'est un petit satellite mais nous sommes persuadés que cela n'est qu'un premier pas dans la bonne direction avec pour objectif ultime la prospérité de notre population.

Monsieur le Président, concernant le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes, nous continuons de soutenir les activités menées dans le cadre de la plateforme des Nations Unies de données spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence ONU/Spider. Dans la région Asie-Pacifique, l'une des actions très concrètes dans le cadre du projet Sentinel-Asia pour mettre en place ce système d'appui à la gestion des catastrophes, l'Indonésie va bientôt lancer son système de fourniture de données ce qui soutiendra la création d'un système de distribution automatique en temps réel des données dans tout le réseau régional.

Nous avons constaté une augmentation des inondations et d'autres catastrophes provoquées par l'eau dans le monde et plus particulièrement dans les pays en voie de développement. Afin de réduire la vulnérabilité des pays face aux catastrophes naturelles dues à l'eau et afin d'atténuer leur impact, l'Indonésie, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales, accueillera le mois prochain un atelier régional sur "Les applications intégrées des techniques spatiales pour une meilleure gestion des ressources en eau, une protection de l'environnement et une réduction de la vulnérabilité aux catastrophes". Un atelier qui aura lieu du 7 au 11 juillet 2008 à Djakarta. Cet atelier se focalisera sur l'utilisation des techniques spatiales afin

d'améliorer la gestion de l'environnement, des ressources en eau, de réduire les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, le changement climatique provoqué par les catastrophes liées aux ressources en eau, la déforestation, les feux de forêts, et afin d'optimiser l'agriculture. Alors que mon Gouvernement coopère étroitement avec le Bureau afin de garantir la bonne organisation de cet atelier, nous invitons les délégations à y participer et à contribuer aux bons résultats de cet atelier.

En conclusion, au nom de la Gouvernement de la République de l'Indonésie, nous réitérons notre engagement, notre soutien à l'égard des efforts de ce Comité pour atteindre nos objectifs communs. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci. Je vous remercie de vos aimables propos à l'encontre de la Présidence et à l'encontre du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies. Merci beaucoup, Monsieur. J'ai le plaisir de donner la parole à M. Petr Lála de la République tchèque. Vous avez la parole, Monsieur.

M. P. LALA (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que notre délégation prend la parole lors de cette session, nous souhaitons vous féliciter de votre élection à la Présidence du Comité. Votre participation active de longue date aux activités de notre Comité et plus particulièrement sur les questions relatives à l'utilisation de la science et de la technologie spatiale dans l'intérêt des pays en voie de développement nous assure que sous votre habile houlette l'on pourra progresser sur les différents points de notre ordre du jour. Nous souhaitons également souhaiter la bienvenue au premier Vice-Président, Suvit Vibulsresth de la Thaïlande, et au deuxième Vice-Président Rapporteur, Filipe Duarte Santos du Portugal.

Parallèlement, notre délégation salue le travail exceptionnel réalisé par la Présidence précédente menée par M. Brachet de la France. C'est également un grand plaisir de retrouver Mme Mazlan Othman dans ses fonctions de Directrice du Bureau des affaires spatiales. Sa longue expérience dans la coopération régionale et internationale nous donne l'assurance que le soutien apporté par le secrétariat sera encore plus efficace que par le passé. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Comité, la Bolivie et la Suisse.

Nous souhaitons également transmettre nos condoléances aux victimes des inondations au Myanmar et du tremblement de terre en Chine et

nous espérons qu'à l'avenir, nos activités permettront d'améliorer la situation lorsque de telles crises surviennent.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi brièvement de vous informer de l'évolution récente en République tchèque de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Depuis novembre 2004, le principal moteur de nos activités spatiales est le plan de l'Agence spatiale européenne pour les États coopérant européens, le PEX. La Charte PEX spécifie les activités au travers desquelles la République tchèque peut participer à la recherche et aux projets industriels de l'Agence spatiale européenne. À l'origine, 11 propositions avaient été sélectionnées par l'Agence mais l'année dernière, le nombre de projets est passé à 22 et les dépenses annuelles de 1,7 million d'euros en 2007 devraient dépasser 5,9 millions d'euros en 2009.

L'expérience positive acquise dans le cadre du programme PEX représente un bon point de départ pour les négociations sur l'adhésion complète de la République tchèque dans l'Agence spatiale européenne. Une requête officielle d'adhésion a été transmise par le Gouvernement tchèque le 9 janvier 2007. Dans le cadre des négociations, un processus d'accréditation de l'industrie spatiale tchèque a été lancé en octobre 2007. Sur les 29 sociétés, il y avait 19 sociétés industrielles, 7 sociétés de services et de logiciels, et 3 instituts de recherche. Les résultats de ce processus ont été très positifs. La signature de l'accord sur l'adhésion de la République tchèque à la Convention de l'Agence spatiale européenne devrait avoir lieu au mois de juillet à Prague et le processus de ratification au Parlement devrait se terminer à la fin de l'année. Si tout va bien, la République tchèque pourrait devenir le 18^e État membre de l'Agence spatiale européenne le 1^{er} janvier 2009.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la République tchèque est un membre de l'Union européenne, participe également aux activités spatiales de la Commission européenne. La principale initiative conjointe menée par la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne est le système de navigation satellitaire GALILEO. Récemment, notre gouvernement a proposé d'accueillir la nouvelle autorité de supervision de GALILEO à Prague. Nous sommes persuadés que Prague est le lieu idéal compte tenu de l'excellente infrastructure et des réalisations de la République tchèque dans le domaine de la recherche des techniques spatiales.

Lors du 58^e Congrès international astronautique à Iderabad en Inde, la proposition de la République tchèque d'accueillir le Congrès en

2010 à Prague a été retenu. Ce sera là l'occasion d'accueillir plus de 2 000 experts éminents du monde entier et de présenter nos activités scientifiques et industrielles. Comme d'habitude, le programme du Congrès prévoit des expositions spatiales avec des grands et petits exposants. Ce sera un plaisir que de vous retrouver à Prague en automne 2010.

Monsieur le Président, notre délégation va se prononcer sur d'autres points de l'ordre du jour au moment voulu dans des déclarations supplémentaires. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup, M. Lála, des aimables propos tenus à mon encounter et à l'encounter du secrétariat et bien entendu à mon prédécesseur M. Brachet qui, en effet, a fait un excellent travail.

Maintenant, j'ai le plaisir de donner la parole au délégué de la France, M. Sylvain Guétaz. Monsieur, vous avez la parole.

M. S. GUETAZ (France): Monsieur le Président, permettez à ma délégation de vous exprimer toutes ses félicitations pour votre élection à la tête de ce Comité. Nul doute que votre grande expérience dans le domaine des activités spatiales contribuera à mener à bien les activités de ce Comité pour cette année. Votre présence est un signe de l'intérêt particulier que les autorités colombiennes portent au développement des activités spatiales, ce dont ma délégation ne peut que se réjouir. Cette délégation contribuera à ces travaux dans un esprit constructif et consensuel.

Ma délégation remercie aussi le Président Brachet pour l'excellence de ses travaux à la tête de ce Comité depuis deux ans. Nul doute que les initiatives qui ont été prises pour la revitalisation du Comité de l'espace connaîtront des issues favorables. Ma délégation tient enfin à profiter de cette occasion pour remercier les présidents du Sous-Comité scientifique et technique, M. Aboubekr Seddik Kedjar, et du Sous-Comité juridique, M. Vladimir Kopal, pour la manière dont ils ont fait progresser nos travaux au cours de l'année écoulée. Nous souhaitons plein succès à leurs successeurs respectifs.

Comme vous le savez, la France fonde sa politique spatiale sur trois grands principes: le libre accès pour tous à l'espace pour des applications pacifiques; la préservation de la sécurité des satellites en orbite; la prise en compte des intérêts légitimes de défense des États. Ce sont ces principes qui guident l'action de la France au sein du Comité de l'espace. L'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique demeure pour la

France un enjeu essentiel pour la sécurité internationale.

Monsieur le Président, le 1^{er} juillet prochain, la France aura, avec la Présidence de l'Union européenne, une responsabilité particulière. Responsabilité encore accentuée par sa place dans le monde spatial européen. L'Union européenne doit continuer à s'affirmer comme une puissance spatiale à part entière. Elle doit le faire parce qu'elle peut mener dans l'espace des projets utiles à l'ensemble des Européens et inaccessibles à des budgets nationaux isolés. Dans la continuité de la résolution relative à la politique spatiale européenne adoptée lors du 4^e Conseil espace le 22 mai 2007, la France déploiera tous ses efforts pour que sa Présidence permette de consolider les avancées réalisées sur les deux programmes emblématiques mis en œuvre par l'Union européenne, GALILEO et GNES.

Lors de son déplacement à Kourou en Guyane française, le 11 février dernier, le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a fixé plusieurs objectifs à cette Présidence française autour de quatre grands programmes qui peuvent structurer la politique spatiale de l'Union européenne. Le géopositionnement, le changement climatique et l'observation de la Terre, la sécurité dans l'espace et l'exploration du Système solaire.

Premièrement, le géopositionnement qui avec GALILEO tient un projet majeur. Il apportera des services exceptionnels à tous les Européens mais aussi à de nombreux autres pays avec un positionnement d'une précision et d'une fiabilité exemplaires. La navigation aérienne, la conduite automobile, de nombreuses applications humanitaires ou de sécurité civile pourront utiliser un système de navigation qui sera reconnu pour sa fiabilité. Il s'agit donc pour la Présidence française de mettre en œuvre l'accord politique du Conseil transport de l'Union européenne de novembre 2007 et le Règlement adopté par le Parlement européen et le Conseil en avril 2008, pour assurer le déploiement de l'ensemble du système.

Deuxièmement, des réalisations spatiales ambitieuses sont indispensables à la compréhension des mécanismes qui déterminent le changement climatique. Ces réalisations peuvent aider la communauté internationale à s'assurer que les actions prises sont efficaces et bien suivies. Dans ce cadre, l'observation de la Terre connaîtra des avancées majeures avec le projet GNES. Ce projet permettra de convertir en services nouveaux toutes les observations spatiales dont nous disposons pour la protection civile, pour la prévention des risques, la gestion du patrimoine agricole et forestier.

Pendant la Présidence française de l'Union européenne il conviendra d'adopter les structures de gouvernance et les mécanismes de financement du projet, permettant d'assurer la pérennité des infrastructures terrestres spatiales et par conséquent de garantir la continuité des services. L'essor des services spatiaux doit venir en appui à l'Europe de la compétitivité et de la connaissance.

Troisièmement, s'agissant de l'espace et de la sécurité, l'Union européenne pourrait lancer des initiatives permettant de développer les capacités spatiales contribuant à la sécurité de l'Europe et de renforcer la sécurité et l'intégrité des infrastructures spatiales dont l'Union européenne est ou deviendra propriétaire.

Quatrième et dernier point, en ce qui concerne l'exploration du système solaire, l'Union européenne pourrait réfléchir au cadre dans lequel pourrait se développer un dialogue avec les autres puissances spatiales pour organiser l'effort mondial d'exploration.

Monsieur le Président, la France se félicite des bons résultats obtenus au cours des travaux du quarante-cinquième Sous-Comité scientifique et technique et du quarante-septième Sous-Comité juridique. Le programme pluriannuel sur les sources d'énergie nucléaires dans l'espace se poursuit, fruit d'un partenariat entre le Sous-Comité scientifique et technique et l'Agence internationale de l'énergie atomique, il peut favoriser ainsi les indispensables synergies si toutes les conditions sont réunies. Le groupe conjoint d'experts et le groupe de travail du Sous-Comité se sont réunis à plusieurs reprises et plusieurs délégations se sont montrées particulièrement actives dans ce chantier. La France redit ici son souhait de voir réexaminés les principes qui guident l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'espace.

En ce qui concerne la plateforme SPIDER, plateforme destinée à regrouper les ressources spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, la France tient à remercier l'ensemble des pays qui se sont dès à présent engagés, notamment l'Allemagne et la Chine. Nous suivons avec attention le plan de mise en œuvre géré par le Bureau des affaires spatiales et nous souhaitons que SPIDER sache se coordonner au mieux avec les outils et les organisations déjà existant en particulier avec UNOSAT à Genève.

Au sujet des débris spatiaux, la France se félicite que l'Assemblée générale ait approuvé les Lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique relatives à la réduction de ces débris spatiaux. Comme vous le savez, certains États membres ont déjà pris des mesures de réduction des débris spatiaux. Le CNES

applique désormais à tous ses projets le code de conduite sur les débris spatiaux et vous avez pu avoir en février dernier, une présentation synthétique du second Atelier européen sur la gestion de fin de vie des satellites géostationnaires. En fonction des changements de pratique de mises en orbite et des évolutions technologiques, nous devons bien évidemment être prêts à actualiser ces Lignes directrices qui restent suivies par le Comité de coordination interagences sur les débris spatiaux.

Monsieur le Président, lors de son déplacement à Kourou en Guyane, le 11 février dernier, le Président de la république, M. Nicolas Sarkozy, a exprimé sa volonté de promouvoir la sécurité des activités spatiales par des mesures volontaires de confiance et de transparence acceptables par le plus grand nombre d'États. De telles mesures de confiance et de transparence peuvent être mises en œuvre facilement et sont de nature à sécuriser l'environnement spatial international en le rendant plus transparent et en renforçant la confiance entre acteurs spatiaux. Dans cet esprit, la délégation française se réjouit de la préparation dans le cadre de l'Union européenne d'une proposition de texte pour un code de conduite des activités dans l'espace sans caractère contraignant. J'espère que nous aurons l'occasion d'intervenir sur ce sujet, à nouveau, lors de l'examen du point 14. Ce code de conduite est complémentaire des efforts menés par le Président Brachet. Au cours de la quarante-neuvième session, il avait en effet été décidé de charger le Président de notre Comité de mener des consultations afin d'élaborer un document sur le rôle et les activités futures du Comité. Cette initiative a abouti à la création d'un groupe de travail informel sur la question de la viabilité à long terme des activités spatiales à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Paris les 7 et 8 février dernier. M. Brachet est venu présenter, lors de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique, les axes de réflexion qu'il souhaitait mener. La délégation française se félicite de cette initiative et souhaite que les travaux conduits par le groupe informel puissent être examinés en temps voulu par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, si vous permettez, j'évoquerai pour finir les principales activités spatiales de la France depuis un an. Tout d'abord, je voudrais marquer un anniversaire. Le 9 avril 1968, en Guyane, dans un épais nuage de fumée, décollait la fusée sonde Véronique. L'engin, qui prenait son envol d'un nouveau pas de tir aux aspects rudimentaires, à Kourou, a marqué le début de l'épopée spatiale pour la Guyane française devenue par la suite port spatial européen. Depuis lors, des progrès ont donné corps à l'Europe spatiale. En

témoigne, le lancement, le 9 mars dernier, du module européen Jules Verne d'une masse de près de 20 tonnes par le lanceur Ariane-5. La réussite des opérations de rendez-vous avec la Station ISS a montré la capacité européenne dans ce domaine. Depuis lors, le centre de contrôle implanté au CNES de Toulouse poursuit sa mission jusqu'à la phase de rentrée atmosphérique pilotée de ce module prévue l'été prochain.

Dans le domaine du développement durable et du changement climatique, le lancement du satellite franco-américain JASON-2 est prévu le 19 juin. Pour ce qui est de l'exploration spatiale, après près d'un an et demi d'observation, le satellite KORO a découvert à ce jour, cinq nouvelles exoplanètes et détecté un objet aux caractéristiques intermédiaires entre la planète et la naine brune. KORO construit pour découvrir les plus petites planètes, apporte également des éléments de discussion sur la nature des planètes.

Pour finir, ma délégation voudrait porter à la connaissance des membres du Comité la promulgation, le 3 juin dernier, c'est-à-dire il y a quelques jours seulement, de la Loi relative aux opérations spatiales. Cette loi est venue clarifier les règles d'engagement et les responsabilités respectives de l'État et des opérateurs. Ce texte permet aux ministres en charge de l'espace d'autoriser et de contrôler toutes les opérations de lancement et les opérations de maîtrise en orbite des satellites menées sur son territoire ou menées par un opérateur français depuis l'étranger. Le CNES s'y voit reconnaître un rôle important en assistant l'État dans la définition de la future réglementation technique et en assurant le contrôle de conformité de la réglementation des octrois d'autorisation. Le président du CNES pourra, par délégation du ministre, prendre des mesures d'urgence nécessaires à la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Le CNES assurera enfin la tenue du registre national d'immatriculation des objets spatiaux. Une présentation détaillée des dispositions de la nouvelle loi pourra être faite lors de la prochaine session du Sous-Comité juridique en 2009. Ma délégation s'est, lors du précédent Sous-Comité, exprimée en faveur d'une session plus courte. Nous souhaitons en tout cas que nous réfléchissions à des modalités d'organisation qui permettent des réunions les plus productives possible. Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie aussi, M. Guétaz, pour vos paroles envers la Présidence, c'est très gentil. Et je vous remercie aussi d'avoir fait des commentaires et des explications sur l'initiative qui a abouti à la création d'un groupe de travail informel sur la question de la viabilité à long terme des activités spatiales. Merci beaucoup.

[interprétation de l'espagnol] : Je donne la parole au représentant de la Malaisie, M. Moustafa Din Subari. Vous avez la parole, Monsieur.

M. M. Din SUBARI (Malaisie)
[interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je me fais l'écho des autres États membres pour nous féliciter au nom de notre délégation de vous voir à la Présidence ainsi que de voir la Thaïlande et le Portugal aux postes de premier vice-Président, deuxième vice-Président Rapporteur pour 2008-2009. Nous saluons également le dévouement et les efforts déployés par le Bureau des affaires spatiales sous l'habile direction de Mme Mazlan Othman, des efforts incessants qui ont été déployés pour garantir le bon déroulement de notre réunion.

D'emblée, je tiens à faire part de nos sincères condoléances à la population de nos États membres et des autres États qui ont été touchés par des graves catastrophes naturelles récemment, à la population de la République de Chine en raison du tremblement de terre récent, à la population du Myanmar en raison du cyclone Nargis qui a tué et blessé des milliers d'innocents et qui a provoqué également la perte de nombreux biens. Il semble que plus nous nous efforçons d'utiliser notre technologie de pointe et nos connaissances pour améliorer notre capacité à lutter contre ces phénomènes naturels, plus la tâche se complique. Vous avez raison, nous n'avons d'autres choix que de travailler comme une seule équipe pour une seule terre, dans un seul monde.

Au cours de l'année écoulée en Malaisie, nous avons poursuivi le développement de notre programme spatial qui, nous l'espérons, garantira la prospérité de la nation et se fera dans l'intérêt de notre population, de nos voisins, de l'humanité entière. J'ai le plaisir de faire rapport lors de cette réunion sur les progrès réalisés depuis l'année dernière. Le lancement programmé de notre deuxième satellite de télédétection RAZAKSAT en est à sa deuxième phase dans la deuxième partie de cette année. Différentes initiatives allant de pair avec le lancement prévu de RAZAKSAT ont été mises en œuvre.

L'infrastructure destinée aux utilisateurs marins SISTELSAT est en train d'être mise à jour afin de couvrir toute la ligne côtière de la péninsule malaisienne. Grâce à cette modernisation, l'on devrait achever les travaux d'ici fin 2008 et on devrait avoir une précision de 5 mètres dans la zone couverte. La mise en place d'une infrastructure pour les essais et d'autres laboratoires au Centre spatial malaisien est en cours. Le laboratoire de calibrage a été utilisé avec succès pour calibrer le satellite RAZAKSAT. Après avoir terminé la

construction de l'infrastructure nous avons pu fabriquer et tester notre propre système satellitaire. La Malaisie a également appuyé la mise en œuvre du programme relevant de l'Année héliophysique internationale. Notre programme couvre le développement du capital humain, le développement du programme scientifique et le programme de sensibilisation.

L'objectif de notre programme est de développer une masse critique pour des chercheurs et des scientifiques en physique solaire. Certains des programmes mis en œuvre consistent en un envoi d'une équipe de scientifiques dans des missions d'observation en Égypte et en Chine. Il y a également un séminaire sur la physique solaire qui a été organisé avec l'aide de l'Université de Kuchu au Japon et de l'Observatoire solaire [??] d'Indonésie. Nous avons également accueilli l'École internationale des jeunes astronomes en collaboration avec l'Union astronomique internationale et dans le cadre de ce programme on s'est concentré sur la physique solaire et sur les interactions entre le soleil et la Terre.

En fait, le développement du programme scientifique a pour objectif de mettre en place les infrastructures de base pour que des chercheurs malaisiens puissent mener à bien des recherches sur la relation entre la Terre et le soleil. L'Observatoire national [??] constitue une infrastructure importante pour les activités de recherches scientifiques spatiales et il est à l'heure actuelle relié au réseau international d'observatoire opéré à distance. Il y a également un autre instrument utilisé, le système d'acquisition des données magnétiques qui est accueilli auprès du LNO et il y a également un programme météorologique spatial qui est réalisé en collaboration avec l'Université de Kuchi au Japon.

Le programme de sensibilisation du public a pour objectif de promouvoir une meilleure compréhension de l'importance des phénomènes héliosphériques et de leurs effets sur la vie. Ces programmes concentrent leurs activités dans le cadre du planétarium national. Il y a des programmes de sensibilisation qui ont été mis en place dans tout le pays, des activités solaires sont également disponibles en ligne, du matériel éducatif a également été élaboré sur la relation entre la Terre et le soleil, et vous avez également des vidéos sur le soleil ou encore des brochures.

Il y a également la mise en œuvre du programme [??] qui est un programme particulièrement fructueux, un programme qui s'est concentré surtout sur les écoliers, un programme qui est très important pour mettre l'accent sur la science et la technologie dans le cadre du développement future. L'analyse initiale des

expériences scientifiques a été particulièrement encourageante. L'importance fondamentale du programme éducatif est une importance que nous ne pouvons que réitérer. Pour la première fois en 2007, nous avons organisé avec succès un concours qui ciblait les universités locales. Le gagnant de ce concours pour les étudiants de l'école secondaire ont été envoyés à un autre concours qui s'est tenu à Bangalore en Inde.

Il y a eu également un programme spatial pour les écoliers de l'école primaire qui a été réalisé avec succès. Il y a également une nouvelle exposition dans notre planétarium national sur l'exploration spatiale. Cette exposition est maintenant prête et a pour objectif d'éduquer le public sur l'importance des programmes spatiaux. Il y a un séminaire sur la politique GNSS qui a été organisé en 2007 et l'objectif est d'identifier les questions de politique importante à intégrer dans le document de politique spatiale nationale. Il faut bien sûr assurer la sûreté des utilisations et une couverture satellitaire pour tout le pays.

Il y a également une étude sur le statut de l'industrie à base spatiale qui est en cours. L'objectif est d'identifier les groupes industriels et de mettre en place une cartographie sur le développement futur. Il y a également l'élaboration d'une politique spatiale nationale fondamentale qui est en cours.

Nous sommes en train, Monsieur le Président, de mettre également l'accent sur la coopération internationale. Nous avons accueilli l'École internationale pour les jeunes astronomes en 2007, en coopération avec l'Union astronomique internationale, le 9^e Atelier COSPAR sur le renforcement des capacités s'est également tenu. Il y a également un programme de concours qui a été mis en place en collaboration avec JAXA. Nous avons également indiqué que nous avons l'intention de participer au programme satellitaire ABSAF et nous souhaitons poursuivre cette coopération avec Sentinel-Asia. Nous appuyons également l'initiative APSCO et la Malaisie va devenir officiellement membre.

Pour ce qui est des applications des technologies satellitaires, l'utilisation de l'imagerie par satellite et la télédétection, il s'agit d'éléments qui ont de plus en plus d'importance et nous espérons pouvoir utiliser les images RAZAKSAT à l'avenir. La navigation satellitaire est devenue une technologie de plus en plus utilisée. Il y a les usages de navigation conventionnelle, mais il y a également de nouveaux types de systèmes comme les téléphones mobiles ou les PDA. Nous estimons que les applications des communications satellitaires ont pu bénéficier du lancement récent du satellite MEASAT-3.

Il y a une chose qui est claire, Monsieur le Président, les technologies spatiales sont particulièrement bénéfiques pour l'humanité et nous devons par conséquent à l'avenir essayer d'utiliser le plus possible les avantages qu'apporte la technologie spatiale tout en mettant l'accent sur les autres aspects du développement.

Je vous remercie, Monsieur le Président pour votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le délégué de la Malaisie pour les propos aimables que vous avez eus à mon égard et je vous remercie également pour votre déclaration. Je donne maintenant la parole au chef de la délégation américaine. Vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation américaine, je voudrais commencer par vous féliciter très sincèrement, vous féliciter vous et les autres membres du Bureau pour votre élection. Nous attendons de pouvoir travailler avec vous pour que cette session soit couronnée de succès. Nous souhaiterions également féliciter le Président sortant, Gérard Brachet, et ses vice-présidents. Nous souhaiterions également remercier très sincèrement le personnel du Bureau des affaires spatiales pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année écoulée et pour les efforts diligents qu'ils ont consentis pour la préparation de notre réunion.

Ma délégation souhaiterait également à l'instar des délégations qui m'ont précédé, souhaiterait exprimer ses profondes condoléances aux victimes du cyclone au Myanmar et du tremblement de terre en Chine.

Depuis la dernière session, le Comité et les Sous-Comités ont connu des réalisations significatives dans la promotion de la coopération spatiale internationale. Cette année, nous allons rendre hommage à la résolution 13/48 car 2008 marque le 50^e anniversaire de cette résolution, résolution qui avait été présentée par les États-Unis et par d'autres délégations, résolution portant création d'un comité ad hoc sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le 50^e anniversaire de ce comité ad hoc constitue une véritable étape, une étape significative. Le Comité au cours de cette période a joué un véritable rôle de catalyseur. Il s'est occupé de la promotion de la coopération internationale des activités spatiales et a permis un véritable échange d'informations entre les États bénéficiant des technologies spatiales et les autres, ce qui a permis de progresser dans l'exploration spatiale et d'en tirer des avantages certains.

Cette année marque également le 45^e anniversaire de l'adoption de la résolution 19/62 de l'Assemblée générale, de la déclaration des principes juridiques régissant les activités des États dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, résolution qui a été adoptée le 13 décembre 1963. Cette déclaration a été adoptée à une époque où l'exploration spatiale et l'interaction internationale dans l'espace extra-atmosphérique constituaient de nouvelles réalités. Les États membres ont reconnu que l'espace extra-atmosphérique qui est un espace extraordinaire présentait également des questions juridiques spécifiques.

Les États membres avaient également compris que la nature extraordinaire de l'espace extra-atmosphérique et l'évolution rapide des activités humaines devaient bénéficier d'une approche progressive et pragmatique lorsqu'il s'agissait de régler ces problèmes juridiques. L'approche adoptée par les États membres, on a commencé par étudier les questions relatives aux aspects juridiques, la formulation de principes non contraignants de nature juridique et l'intégration de ces principes dans des traités multilatéraux, cette approche a permis de disposer d'un cadre juridique qui a fait ses preuves. L'adoption de la résolution 1962 a constitué une première étape significative à cet égard, car cette résolution a permis de mettre en place les principes fondamentaux pour une utilisation et l'exploration de l'espace extra-atmosphérique et a permis de lancer les négociations et la conclusion des quatre traités de base qui régissent nos activités dans l'espace à ce jour.

2008 marque également le 40^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Cet accord était basé sur un engagement à l'égard de la coopération internationale dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Il était basé également sur la reconnaissance de la coopération internationale qui était nécessaire lorsqu'il s'agissait de répondre aux accidents, aux urgences et aux autres formes de sauvetage. Il faut dire que cet accord est tout aussi important aujourd'hui qu'il ne l'était au moment de son élaboration. Le traité élaboré contient une notion simple, profonde, une notion humanitaire, une notion qui a été reprise dans la résolution 1969 et dans le Traité de 1967, à savoir que les astronautes sont des envoyés de l'humanité dans l'espace et doivent par conséquent recevoir toute l'aide nécessaire en cas d'accident ou en cas d'urgence. Le fait que les astronautes soient considérés comme étant des envoyés de l'humanité est un fait réel. Ce traité établit par conséquent un

cadre permettant une réponse internationale rapide et efficace.

Monsieur le Président, cette année nous célébrons le 50^e anniversaire de la NASA et à cet égard, nous souhaiterions dire qu'une fonctionnaire de la NASA sera là demain et elle fera une déclaration consacrant le 50^e anniversaire de la NASA.

Je voudrais parler des activités réalisées par les États-Unis dans le cadre de notre programme spatial. Depuis notre dernière session, il y a eu cinq missions de la Navette spatiale et il y a plusieurs missions qui vont se poursuivre pour servir le télescope spatial Hubble. La NASA a également réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la vision américaine pour l'exploration spatiale. Le projet Constellation, un système qui sera utilisé pour que l'être humain puisse retourner vers la Lune d'ici 2020, ce projet est en cours et les premiers essais vont intervenir début 2009. D'autres détails concernant les plans de la NASA pour une architecture ouverte, une architecture qui permettra une véritable participation internationale.

Il y a également une autre étape importante qui permettra de nous rapprocher de l'exploration spatiale. Il s'agit de la stratégie d'exploration mondiale de mai 2007, du cadre de coordination. Cette stratégie reflète une vision partagée de l'exploration spatiale, vision qui se concentre sur les destinations du système solaire où les êtres humains pourront peut-être un jour vivre et travailler. Dans le cadre de cette vision, les agences spatiales participantes ont convenu en novembre 2007, de la création d'un groupe de coordination internationale sur l'exploration spatiale. Les différentes agences pourront échanger des informations sur les intérêts, les objectifs et les plans en matière d'exploration spatiale.

Nous souhaiterions également parler de différentes missions scientifiques et d'exploration américaines. En 2007, le télescope spatial Hubble a continué de réaliser des observations sans précédent et a continué à distribuer des données concernant l'univers. Le télescope spatial Spitzer a pu capturer la lumière de deux planètes connues autres que notre soleil, c'est la première fois que des planètes extrasolaires ont pu être mesurées et c'est la première fois que l'on a pu réaliser des comparaisons. Il y a eu également deux engins spatiaux stéréo qui ont pu observer la collision d'une comète avec un ouragan solaire, avec une éjection de masse coronale du soleil qui a été complètement détachée de la queue de la comète.

Il y a également le programme Rover Spirit and Opportunity d'exploration de Mars qui célèbre son 4^e anniversaire sur Mars. Il s'agit d'un

programme qui se poursuit de façon remarquable. La mission New Horizon jusque Pluton en passant Jupiter a pu renforcer sa gravité ce qui a permis d'avoir une image beaucoup plus claire du petit point rouge et ce qui a permis également d'observer les irrptions volcaniques. Pour préparer la nouvelle vague de découvertes scientifiques, la NASA a lancé les missions TEMIS de cinq satellites pour surveiller les tempêtes géomagnétiques, la mission AIM pour observer les nuages glaciaux mystérieux et également la mission Phoenix vers la région polaire nord de Mars et la mission d'exploration DAWN vers les astéroïdes Ceres et Vesta.

Le 15 juin 2007, le satellite environnemental géostationnaire GOES-9 opérait à partir de l'administration atmosphérique NOAA a été mis hors service après 12 ans de services. Le satellite GOES-13 a été mis en stockage orbital en janvier 2007 après la fin du dernier lancement. Comme nous l'avons indiqué l'année dernière, le repositionnement du NOAA et le satellite géostationnaire GOES-10 en Amérique du Sud, permet d'obtenir une meilleure couverture météorologique pour cette région. Le GOES-10 est arrivé à 60° Ouest début décembre 2006, ce qui permet d'obtenir des données permettant d'améliorer les prévisions météorologiques. Le Brésil et l'Argentine ont utilisé ces données pour la prévision météorologique. Il y a également des ateliers et des cours de formation qui ont été utilisés par NOAA ce qui a permis de former du personnel supplémentaire.

L'étude géologique du Département américain continue d'opérer les satellites LANDSAT et LANDSAT-5 et les données sont disponibles pour tous les utilisateurs dans le monde entier. La NASA est en train de mettre en place une mission pour la continuité de données LANDSAT. Le lancement est prévu pour 2011 et ce satellite sera opéré par l'USGS.

En août 2007, les États-Unis ont annoncé la création d'un nouveau programme d'imagerie terrestre qui sera géré par le Département de l'intérieur et qui sera mis en œuvre par l'USGS. Dans le cadre de ce programme, les États-Unis vont pouvoir renforcer la recherche terrestre, la gestion terrestre, y compris une meilleure surveillance des effets du changement climatique et des changements d'utilisation terrestre. Ce nouveau programme permettra d'obtenir de meilleures informations, d'acquérir plus de données, de faire progresser la technologie, de mieux archiver et de distribuer les données et permettra de faire avancer le développement des applications satellitaires. Dans le cadre de ce programme, l'accès non discriminatoire et les politiques de discrimination

américaines vont se poursuivre pour ce qui est des images terrestres.

En conclusion, Monsieur le Président, vous savez probablement que le 20 février de cette année, un missile antibalistique spécialement modifié, tiré d'un navire américain, a pu avec succès détruire un satellite de reconnaissance nationale non fonctionnant. Ce satellite avait été immatriculé auprès des Nations Unies et avait pour nom USA-193. Il était dans son orbite finale et on a essayé d'éviter une rentrée non contrôlée dans la Terre. Nous devons dire que les débris résultant de cette destruction sont tombés sur la Terre mais, à notre connaissance, aucun débris n'a survécu à sa rentrée. Nous avons fourni des informations détaillées sur cette destruction aux médias internationaux, aux différents pays du monde via leur mission diplomatique, au Bureau des affaires spatiales et au Sous-Comité scientifique et technique en février, et nous avons également transmis des informations actualisées au Sous-Comité juridique en avril.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie les États-Unis pour cette déclaration et je voudrais également, au nom du Comité, je souhaiterais également dire que nous sommes ravis d'accueillir demain une fonctionnaire de la NASA ce qui nous permettra de célébrer le 50^e anniversaire de la NASA. Merci encore une fois pour votre déclaration.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour ? Ce n'est pas le cas. Je vais donc donner la parole aux observateurs. Nous avons un observateur inscrit sur la liste. Il s'agit de l'Organisation ESO, Organisation européenne de recherche astronomique dans l'hémisphère austral. M. Claus Madsen, vous avez la parole.

M. C. MADSEN (Organisation européenne de recherche astronomique dans l'hémisphère austral) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est la première que l'Organisation européenne de recherche astronomique dans l'hémisphère austral est représentée à une réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. J'ai l'honneur de représenter et d'introduire cette organisation aux différentes délégations présentes ici. Notre objectif est qu'une décision positive intervienne car notre organisation a présenté une demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité. Nous avons présenté cette demande en décembre 2006 par le biais d'une

lettre officielle signée par le Directeur général de l'Organisation et nous sommes également intervenus en février 2007 et en 2008 dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique.

L'ESO serait ravi de pouvoir contribuer aux travaux du Comité. Nous espérons par conséquent que, dans le cadre de cette session, le Comité va approuver la demande de statut présentée par notre Organisation. Nous souhaiterions présenter au Comité toutes les informations nécessaires afin que le Comité puisse arrêter une décision. Je vais par conséquent parler des activités principales d'ESO.

L'ESO est l'organisation scientifique chef de file en Europe qui travaille dans le domaine de l'astronomie et de l'astrophysique. Cette organisation est une organisation intergouvernementale qui a été créée en 1962. Il y avait cinq membres fondateurs au début, maintenant il y a 13 membres de l'ESO. Ces membres sont les suivants : la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, la Finlande, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. L'Autriche va devenir membre de l'ESO au 1^{er} juillet 2008 et sera, par conséquent, le 14^e membre de l'Organisation. En outre, plusieurs pays ont indiqué qu'ils souhaitaient également devenir membres de l'Organisation. L'ESO a des relations spéciales avec le Chili qui est le pays hôte de notre télescope.

Pour ce qui est des programmes, l'ESO coopère avec les États-Unis, avec le Canada et avec le Japon. En outre, l'ESO a des liens scientifiques avec le Brésil et l'Australie et a un dialogue constant avec les communautés scientifiques du monde entier, y compris de la Chine et de l'Inde. L'ESO dispose d'infrastructures de recherche particulièrement performantes, infrastructures qui sont à la disposition des astronomes et des astrophysiciens de nos États membres et nous accueillons également des chercheurs de pays non membres. Les activités de l'ESO sont incluses dans la convention de l'Organisation et couvrent toute une panoplie d'activités y compris la conception et la construction d'infrastructures d'observation, des projets de télescope, la conception d'instruments scientifiques, le développement de nouvelles technologies avancées, le renforcement de la coopération internationale en astronomie, nous menons à bien des programmes paneuropéens. Certaines activités de l'ESO sont appuyées par l'Union européenne comme par exemple l'activité du [??] paneuropéenne ou encore les activités de développement technologique.

Nous avons donc notre siège qui se trouve à Garching à côté de Munich en Allemagne. L'ESO dispose également d'infrastructures dans trois sites

différents dans le désert d'Atakama au Chili. Le premier site se trouve à la Silla, une montagne qui est à 600 km au nord de Santiago du Chili, à 2 400 mètres d'altitude. Ce site opère cinq télescopes optiques qui ont un diamètre allant jusqu'à 3,6 mètres. Le deuxième site est le site de Paranal qui se trouve à 130 km au sud de la ville d'Antofagasta. Il s'agit d'un site qui accueille un très grand télescope qui est composé de quatre télescopes de 8,2 mètres et de quatre télescopes de 1,8 mètres. Le VLT est une infrastructure phare de l'astronomie européenne et considérée au niveau international comme une infrastructure de référence.

Les opérations scientifiques du VLT ont débuté en 1999 et ont permis de mener à bien des programmes de recherche particulièrement fructueux. Le troisième site se trouve à 5 000 mètres d'altitude, à côté de Chajnantor, et là se trouve un télescope APEX de 12 mètres. Le site de Chajnantor permet d'accueillir également un projet astronomique ALMA qui est un projet de grande envergure et il s'agit d'une infrastructure particulièrement importante pour l'astronomie mondiale. La construction d'ALMA a commencé en 2003 et sera terminée en 2012. Ce projet ALMA est appuyé par l'Europe, par l'Amérique du nord et par l'Asie de l'Est.

En décembre 2006, l'astronomie européenne a connu un élan supplémentaire grâce à la décision adoptée par le Conseil de l'ESO et cette décision visait à mettre en place une étude détaillée du télescope européen. Cette étude dispose d'un budget de 57 millions d'euros. Cette étude permettra aux États membres de présenter des propositions de construction de télescopes d'un diamètre qui pourrait aller jusqu'à 42 mètres. Ce télescope constituera une véritable révolution dans l'astronomie mondiale, surtout compte tenu du fait que GALILEO a été introduit comme premier télescope astronomique. La conception de ce télescope sera basée sur un concept révolutionnaire et on tiendra compte des différentes recherches dans le domaine.

Donc, il y a une infrastructure dont je viens de parler et l'ESO accueille également l'infrastructure de coordination européenne pour le télescope spatial Hubble. Il s'agit d'une mission conjointe NASA et ESA. Il y a une interconnexion croissante entre l'astronomie spatiale et terrestre et ESO et ESA ont des groupes de travail conjoints pour discuter des questions d'intérêt commun, pour discuter de la recherche concernant les planètes extrasolaires, et pour la coordination des observations.

ESO est une organisation multiculturelle et multinationale qui dispose de liens très forts entre

trois communautés : la communauté scientifique, industrielle et le public en général. ESO joue un rôle très important dans le domaine scientifique européen et est un acteur de la communauté scientifique internationale et européenne. ESO est un membre fondateur d'EIROforum qui est un partenariat d'organisations de recherche européennes intergouvernementales qui inclut l'Agence spatiale européenne et également le CERN. ESO est également partenaire de l'Union astronomique internationale. ESO appuie très fermement les activités dans le contexte de l'Année internationale de l'astronomie 2009 qui permettra au niveau international de célébrer l'astronomie et qui permettra de célébrer les contributions de l'astronomie pour la société et la culture et de stimuler l'intérêt mondial dans ce domaine.

En décembre 2007, l'Année internationale de l'astronomie a été déclarée par la 61^e Assemblée générale des Nations Unies dans la résolution A/Res./62/200. L'UNESCO, dans le cadre de cette résolution, a été considérée comme l'agence chef de file du système des Nations Unies et la résolution a accordé également un rôle clé à l'ESO et à l'Union astronomique internationale. L'ESO accueille le secrétariat de l'Union pour la mise en œuvre des activités dans le cadre de cette Année internationale. Jusqu'à présent, il faut savoir que cette Année internationale bénéficie du soutien de 118 États membres des Nations Unies et de 21 organisations. Avec l'Union astronomique internationale et le secrétariat de l'Année internationale 2009, l'ESO espère promouvoir les activités de l'Année internationale et espère pouvoir participer aux réunions du COPUOS en 2009, et nous espérons par conséquent planifier un événement spécial qui sera organisé ici en février.

Les plans à long terme de l'ESO concernant notre participation dans le travail du COPUOS se basent sur le fait que l'astronomie terrestre et l'astronomie spatiale sont particulièrement importantes et seront particulièrement importantes au cours des années à venir. L'ESO souhaite contribuer aux travaux du COPUOS en tant qu'observateur.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, notre organisation souhaite contribuer aux travaux du COPUOS dans les domaines suivants : dans le domaine de la science spatiale de base, dans le domaine de l'éducation, de l'école primaire jusqu'au niveau universitaire de 3^e cycle et au-delà, la protection des ciels, surtout pour ce qui est de la pollution électromagnétique, les activités de vulgarisation et les objets géocroiseurs. Nous espérons pouvoir travailler au sein des différents groupes de travail et nous espérons pouvoir contribuer au travail très important du Comité et de ses Sous-Comités lorsque notre

demande d'octroi d'un statut d'observateur permanent aura été approuvée.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais vous remercier pour m'avoir permis de prendre la parole ce qui m'a permis d'expliquer la position de mon organisation.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de l'Organisation européenne de recherche astronomique dans l'hémisphère austral. Nous en avons terminé de notre liste des orateurs sur ce point spécifique de l'ordre du jour. Y a-t-il encore une délégation qui souhaite prendre la parole cette après-midi sur cette question ? Il semble que tel n'est pas le cas, voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous poursuivrons l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", demain matin. J'invite les délégations qui souhaitent prendre la parole à s'inscrire sur la liste auprès du secrétariat.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 6 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Mesdames et Messieurs, je souhaite que nous commencions à présent l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Au paragraphe 43 de sa résolution 62/217, du 21 décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Comité de poursuivre à titre prioritaire l'examen des moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à sa 63^e session. Il est convenu que ce faisant, le Comité pourrait continuer d'envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques et la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable. Les délégations pourront donc faire leurs déclarations.

Je vois qu'il n'y a pas encore de délégation ayant demandé la parole. Par conséquent, nous poursuivrons l'examen du point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", demain matin.

Application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de

L'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III
(point 7 de l'ordre du jour)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Mesdames et Messieurs, je souhaitais commencer l'examen du point 7, "Application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III". Avant d'inviter les délégations à prendre la parole, je tiens à rappeler aux délégations que l'Assemblée générale dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004 est convenu que le Comité devait poursuivre lors de ses futures sessions et à compter de sa quarante-huitième session, l'examen de l'application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III, jusqu'à ce que le Comité estime que des résultats concrets ont été obtenus.

Au paragraphe 44 de la résolution 62/217 de l'année dernière, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait établi un lien plus étroit, un lien plus fort entre les travaux qu'il menait pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III et le travail de la Commission du développement durable en contribuant à l'examen des questions thématiques qui étaient traitées par la Commission, et il est convenu que le directeur de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat devait être invité à participer aux sessions du Comité pour informer celui-ci de la façon dont il pourrait contribuer au mieux aux travaux de la Commission du développement durable et que le Directeur du Bureau des affaires spatiales devrait participer aux sessions de la Commission pour faire mieux connaître et pour promouvoir les avantages des sciences et techniques spatiales pour le développement durable.

L'année dernière à sa cinquantième session, le Comité a revu et a achevé sa contribution aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2008-2009 et qui figure dans le document A/AC.105/892. Ce document sera distribué lors de la seizième session de la Commission qui se tiendra à New York du 5 au 16 mai 2008.

Nous avons déjà entendu la déclaration de Mme Othman, Directrice du Bureau, relativement à sa participation à la seizième session de la Commission du développement durable dans l'intervention qu'elle a faite en fin de matinée aujourd'hui. Le Comité, à sa cinquantième session, est convenu de continuer d'apporter une contribution à la session directive prévue à chaque cycle biennal dans le cadre de son programme de

travail pluriannuel et d'examiner à ses sessions de 2008 et 2009, sa contribution aux activités de la Commission pour la période 2010-2011.

Lors de sa quarante-cinquième session qui s'est tenue en février de cette année, le Sous-Comité scientifique et technique a appuyé la recommandation du groupe de travail plénier tendant à ce que le secrétariat établisse pour examen par le Comité à sa cinquante et unième session un modèle et des directives que les États membres et les observateurs permanents du Comité suivraient pour établir le rapport à la contribution du Comité sur les questions qu'examinera la Commission du développement durable pour la période 2010-2011.

Mesdames et Messieurs, vous avez été saisis du document 3 sous la cote A/AC.105/2008/CRP.3 qui reprend le modèle et les directives élaborés par le secrétariat. Sur cette question, je donne la parole au secrétaire adjoint qui va nous présenter le document dont je viens de vous donner la cote.

M. N. HEDMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le secrétariat a l'honneur de vous présenter ce document et de le soumettre à l'attention des délégations. En plus de ce que vous avez d'ores et déjà souligné, Monsieur le Président, je tiens à attirer votre attention sur le document de séance 3 qui a été distribué dans vos casiers avant la plénière de cette après-midi.

Parallèlement, j'attire également votre attention sur deux autres documents qui touchent également à cette question. Un document qui a cette forme /DSD/2008/2, il s'agit d'un document qui avait été distribué à la Commission sur le développement durable en mai de cette année et où il est question de la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable. Pourquoi vous avoir distribué ce document ? Pour que vous voyez comment le document a été présenté à la Commission du développement durable. C'est en fait le document qui avait été convenu par le COPUOS l'année dernière.

Le troisième document est également un document ECOSOC sous la cote CN.17/2008/6. Il s'agit d'une partie du Rapport du Secrétaire général à la Commission du développement durable lors de sa seizième session tenue en mai de cette année, "Examen de la mise en œuvre du plan d'action 21 et plan de mise en œuvre de Johannesburg, sécheresse". Le secrétariat attire plus particulièrement votre attention sur les paragraphes 48 et 49 dudit document. Ces deux paragraphes concernent les activités spatiales, le rôle des

techniques spatiales, de leurs applications pour le développement durable. Des paragraphes qui ont été ajoutés sur la demande du Bureau des affaires spatiales.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, pour revenir au document de séance CRP.3, comme les délégations le sauront, le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-cinquième session de cette année avait demandé au secrétariat de fournir pour cette session du Comité des utilisations pacifiques un modèle et un calendrier pouvant être utilisé par les États membres et les membres permanents du Comité pour préparer les contributions du Comité sur les questions traitées par la Commission du développement durable pour la période 2010-2011. Ce document en sa page 3, contient ce modèle sur lequel je reviendrai dans un instant. À la quarante deuxième session du Sous-Comité juridique, le secrétariat a distribué les deux documents dont je viens de vous faire mention, ce sont des documents qui ont été transmis à la Commission du développement durable. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Directeur du Bureau des affaires spatiales a participé à la seizième session de la CDD et vous en avez déjà parlé Monsieur le Président, et la Directrice du Bureau des affaires spatiales ce matin a fait mention de sa déclaration devant la Commission du développement durable. Cette déclaration a été faite lors d'un débat sur les questions transversales le 9 mai 2008. Dans ce document CRP.3, le secrétariat vous présente des informations sur la déclaration. La déclaration est disponible sur le site Internet du Bureau.

Le secrétariat souhaite encore mentionner un élément. Vous vous en souviendrez, dans ce module thématique sur les activités 2008-2009, les questions à l'examen sur l'agriculture, le développement rural, l'utilisation des terres, la sécheresse, la désertification et le développement durable en Afrique. Dans l'intervention du Directeur du Bureau, le Directeur avait donné des exemples où l'application des techniques spatiales pouvait contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. La sécurité alimentaire, l'émergence de crises alimentaires mondiales, voilà l'une des questions prioritaires qui a été examinée par la CDD au mois de mai et qui bien entendu, figurera à l'ordre du jour en 2009.

Mesdames et Messieurs, à la page 2 de ce document, le secrétariat a indiqué quelques informations pour vous rappeler le débat thématique global survenu à la CDD. Comme vous le savez, il s'agit là de la contribution du COPUOS au CDD qui a été convenue dans le cadre de la révision UNISPACE III+5, un des résultats de cette révision. Comme vous le savez le Comité des

utilisations pacifiques de l'espace a déjà contribué au module thématique 2006-2007. C'est un document qui a déjà fait l'objet de décisions par ce Comité. Vous le savez également, le Comité a contribué à l'actuel module thématique 2008-2009 et là je vous renvoie au document dont je viens de vous faire mention.

Les modules thématiques restant. Vous le voyez au 2^e paragraphe de la page 2, le secrétariat vous présente un aperçu des modules restant 2010-2011, 2012-2013, etc. etc., et vous voyez les questions qui vont être examinées par la CDD jusqu'en 2017. Au 3^e paragraphe, l'on a mentionné les questions qui reviennent dans tous les titres de la CDD de 2004 à 2007, des questions communes que l'on appelle transversales. Et vous voyez qu'il y a là tout un éventail de questions qui font l'objet d'un examen à la CDD, l'éradication de la pauvreté, modification de modes non durables de consommation, etc. etc.

Le 4^e paragraphe présente dans les grandes lignes les stratégies que le secrétariat propose et que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pourra avaliser ou pour lesquels il pourra se prononcer. Il convient de souligner ici que la CDD travaille par cycles de deux ans. La première année est consacrée à un examen, la deuxième à la prise de décision et à l'élaboration de politiques. Pour l'année d'examen, le Secrétariat des Nations Unies fournit un rapport, un rapport structuré de la façon suivante : on traite de plusieurs questions selon les différentes sections du rapport. Aux yeux du secrétariat, il est souhaitable que la contribution faite par notre Comité se fasse à chaque année d'examen de ce cycle de deux ans, afin de permettre d'introduire des éléments spatiaux dans ces rapports du secrétariat, ce qui permettra la prise en compte de ces différentes considérations par la CDD au moment de la prise de décision.

Le secrétariat souhaite poursuivre sa coopération étroite avec la Commission du développement durable afin de préparer les contributions du COPUOS qui devront être transmises à la CDD chaque année d'examen et afin de se préparer à l'année de prise de décision dans ces cycles de deux ans.

Pour ce qui est du cycle spécifique 2010-2011, vous le verrez dans le modèle proposé, le secrétariat a quelques propositions à vous soumettre. La structure du rapport, les questions devant être incluses dans le rapport et le calendrier proposé. Aux yeux du secrétariat, le rapport fait état que le Comité pourrait être structuré comme on l'avait fait précédemment pour le cycle précédent. Le secrétariat propose que pour chaque section de ce rapport, pour chaque section qui va traiter du

thème relevant du grand modèle thématique “Transports chimiques, gestion des déchets, extractions minières, programmes à dix ans sur les modes de consommation durable”, ça ce sont les grands thèmes pour le cycle 2010-2011, que pour tous ces thèmes, il y ait un résumé des principales constatations transmises par le COPUOS, afin que le secrétariat puisse rajouter ces constatations dans le Rapport du secrétariat de la CDD.

Pour ce qui est des questions devant être inscrites dans le rapport, vous voyez qu’il y a différents points, le secrétariat estime qu’il serait souhaitable que la CDD dispose d’une description globale de l’utilisation des applications des techniques spatiales dans chaque domaine relatif au développement durable et que ce soit l’objet d’un examen. Des descriptions qui devraient également tenir compte des questions transversales qui sont des questions plus générales. Comme je vous le disais, Monsieur le Président, la sécurité alimentaire fait partie de ces questions plus générales qui seront particulièrement débattues en 2008 et en 2009.

Aux yeux du secrétariat, il est important de se focaliser sur la coopération et la coordination régionale et internationale. Le secrétariat a examiné le rapport du secrétariat à la CDD dont vous avez été saisis, un rapport qui est très clair. L’on explique la façon dont la CDD gère ses rapports et ses structures et se pose des questions. Quels sont les enseignements tirés ? Quelles sont les difficultés pour garantir une bonne mise en œuvre ? Comment éviter les doublons ? Etc. Le secrétariat propose que lorsque le COPUOS compile ses contributions pour la période 2010-2011, qu’il garde toujours à l’esprit de tels éléments.

Pour ce qui est du calendrier proposé. Après le COPUOS de juin-juillet de cette année, le secrétariat compte poursuivre sa coopération. Nous sommes en coopération et en consultation permanente avec la CDD, mais nous souhaiterions savoir, de la part de la division sur le développement durable, quelles sont les principales préoccupations de la Commission du développement durable pour cette période 2010-2011. Vous le verrez, nous connaissons d’ores et déjà les grands thèmes, “Transports chimiques, gestion des déchets, etc.”. Le secrétariat ne sait pas encore exactement ce dont traitera la CDD et quels sont les domaines problématiques qui seront examinés. Sur le site Internet de la Division pour le développement durable, la division explique pour chaque thème ce qu’il en est, hormis pour l’extraction minière, il n’y a aucune information sur ce point, sur les opérations que la CDD compte mener dans ce domaine.

Pour ce qui est du transport, c’est juste un exemple. La question du transport se fait

conformément au plan de mise en œuvre du plan d’action 21 concernant l’atmosphère et les établissements humains. Concernant la gestion des déchets, la CDD va traiter des déchets acides, radioactifs, solides. Concernant les produits chimiques, se pose bien entendu le problème des produits chimiques toxiques. Une bonne évaluation des risques, une évaluation des produits chimiques pour lesquels on dispose d’informations.

Voilà en gros les éléments sur lesquels nous aurons besoin d’informations de la part de la CDD afin que le secrétariat puisse élaborer une demande de présentation par les États membres du COPUOS, par les observateurs permanents du COPUOS et par les entités des Nations Unies lors des réunions interagences. Dès lors que nous comprendrons mieux sur quoi focaliser nos rapports.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, voilà ce que le secrétariat souhaitait souligner. Ce document a été mis à la disposition des délégations. Le secrétariat souhaiterait que des commentaires soient formulés sur ce plan et le Comité pourra ensuite prendre une décision. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’espagnol*] : Je vous remercie. Au nom de toutes les délégations, je vous remercie de cette introduction exhaustive présentée de façon très méthodologique. Nous nous trouvons donc devant un défi de taille, à savoir comment renforcer le lien qui existe entre notre Comité et la Commission du développement durable, une Commission du développement durable qui travaille sur des thèmes diversifiés et très spécifiques comme vient de nous le présenter le secrétaire adjoint, et surtout dans le cadre du plan 2010-2011. J’ai l’impression que nous sommes très satisfaits de constater que notre secrétariat renforce activement nos rapports avec la Commission du développement durable, et nous facilite donc la tâche. Voilà pourquoi nous devons réagir de façon tout aussi énergique aux efforts que eux ont déployés, en réagissant aux différents documents qui nous ont été présentés, qui traitent des possibilités de liens entre les technologies et les techniques spatiales et le développement durable.

Mesdames et Messieurs, vous aurez un défi à relever, vous devrez formuler des commentaires. Il est entendu qu’il y a une interaction dont j’ai déjà parlé, par exemple sur la question du transport, de l’extraction minière ou encore des produits chimiques et il va falloir déterminer comment nous pouvons garantir un impact plus important de nos activités. C’est un défi, c’est quelque chose qui touche à la visibilité même de notre Comité et il est essentiel que nous jouions un rôle plus claire, plus évident au sein de la Commission du développement durable et voilà pourquoi les

contributions des États membres sont la pierre angulaire même de ce lien et de cette interaction. Merci beaucoup.

Je vois que l'ambassadeur du Chili a demandé la parole.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je ne sais pas si j'interromps une liste d'orateurs, je vous demande de prendre la parole.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Non, vous n'interrompez aucune liste des orateurs et je souhaiterais entendre vos commentaires sur cette question.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voulais justement rebondir sur ce que vous venez de dire, Monsieur le Président, parce que cela me semble extrêmement pertinent, les liens entre le COPUOS et la Commission du développement durable. C'est une question très importante qui s'inscrit dans un contexte qui représente une véritable menace pour le monde entier et je vous parle ici de la sécurité alimentaire. Nous sommes extrêmement satisfaits du travail mené par le Bureau des affaires spatiales et il ne pourrait en être autrement car le Bureau fait toujours un excellent travail sur des questions d'actualité brûlantes.

Donc, bien entendu, nous soutenons de telles activités mais parallèlement nous aurions quelques initiatives à proposer afin de s'assurer qu'il y ait un suivi de ces travaux au niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. Hier, je ne sais pas si c'était officiel ou officieux, mais en discutant avec certaines délégations sur la nécessité de mettre davantage l'accent sur la question de l'espace lors des réunions des Nations Unies et de l'Assemblée générale, j'ai été surpris de voir que lors de la dernière Assemblée générale, je n'ai pas vraiment été surpris, j'ai été conforté dans mon idée, il semble que la majeure partie des délégations ne sont pas suffisamment conscientes de l'importance de cette question.

Pour ce qui est très spécifiquement de cette question et, comme on l'a déjà dit à d'autres occasions, je vous propose d'organiser un groupe au sein de la Quatrième Commission des Nations Unies quand on aborde la question de la coopération internationale pour l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, un groupe chargé de la question de la sécurité alimentaire et de son volet spatial. Nous avons reçu des documents et j'ai vu également que lors de la réunion de haut niveau récemment convoquée par la FAO, que cette question a un caractère international, mais la FAO est une agence spécialisée du système et il y a bien entendu là un

élément politique, 100 pays déclarés comme souffrant de la famine par le Programme alimentaire mondial, il y a des gens qui meurent au quotidien. Nous avons un devoir, le devoir de promouvoir tous les instruments nécessaires afin de mettre un terme à ce phénomène. Il y a un devoir moral, un devoir pratique également à mettre un terme à de telles situations. Il faut examiner les questions de la migration et d'autres questions face auxquelles les pays réagissent de façon décalée sans qu'il y ait nécessairement de cohérence. Il n'y a peut-être pas véritablement de cohérence par rapport à la menace globale. Donc nous devons intervenir et proposer des formules très concrètes. Dans ce cas précis, quelles sont les formules concrètes. Les formules concrètes c'est d'organiser un groupe afin de pouvoir tenir un débat, un groupe d'universitaires, un groupe de personnalités particulièrement compétentes en la matière ou dans d'autres matières.

Nous, dans mon pays, nous avons réalisé plusieurs études sur la question. Nous avons mis en place plusieurs stratégies et nous souhaiterions pouvoir partager ces stratégies avec la communauté internationale. Nous souhaiterions en parler mais nous souhaiterions également que la communauté internationale nous fasse part de sa propre vision, car la vision chilienne n'est pas la seule vision qui existe et c'est peut-être la vision qui n'est pas la plus appropriée. Mais je pense qu'il y a un fait que l'on ne peut contester. Il y a un fait c'est que la communauté internationale se trouve dans un état d'échec. La communauté internationale n'arrive pas à réagir malgré les problèmes auxquels se heurtent un grand nombre de pays. Nous devons absolument agir. Nous devons faire en sorte que dans le cadre de l'Assemblée générale, cette question soit débattue, mais ne soit pas débattue en une séance, en deux séances ou en trois séances, il faut absolument qu'une résolution soit adoptée à ce sujet. Parce que la dernière fois, il y a eu un débat très rapide et une résolution a été adoptée très rapidement.

Ce que je voudrais dire c'est que nous proposons la création d'un panel, la création d'un groupe et ce groupe devrait travailler avec le Bureau des affaires spatiales et devrait pouvoir bénéficier du soutien du Bureau des affaires spatiales, car le Bureau c'est la garantie, c'est la garantie de l'efficacité de ce groupe. Peut-être qu'il faudrait organiser des consultations officielles, qu'il faudrait mettre en place un mécanisme que vous pourriez diriger, Monsieur le Président, ou qui pourrait être dirigé par quelqu'un d'autre, donc il faudrait disposer d'un plan pratique. Ce que je vous demande, Monsieur le Président, c'est que nous allions de l'avant avec cette idée, nous devons progresser, il ne faut pas s'en tenir aux quelques

observations qui seront faites ici aujourd'hui. Hier, on a parlé de la création d'un groupe de travail, alors je ne sais même pas de quoi traitera ce groupe de travail parce que ce groupe de travail n'avait rien à voir avec les intérêts des pays en développement, rien à voir du tout, donc je ne me souviens même pas que devait faire ce groupe de travail. Je pense que ce groupe de travail discutait de questions qui n'avaient absolument rien à voir avec les intérêts des pays en développement, mais rien à voir du tout. Tandis que, ici, nous sommes en train de parler d'une question fondamentale pour les pays en développement et je ne pense pas qu'il existe un pays quel qu'il soit qui puisse se permettre de ne pas discuter de la question dans le cadre d'un panel.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, je voudrais vous demander, pas d'en discuter pendant les séances, mais d'en discuter par exemple de 13 heures à 15 heures, et de commencer à débattre de cette question. Bien sûr, la toile de fond serait la question de la sécurité alimentaire, la toile de fond serait la surveillance spatiale, la toile de fond serait les cinq traités en vigueur, la toile de fond serait également les principes qui sont en vigueur, et je pense que de cette façon nous disposerons d'une base suffisante, base qui permettra de susciter le débat. Mais je voudrais vraiment vous demander, Monsieur le Président, de faire quelque chose, je sais qu'il s'agit d'un effort supplémentaire pour vous, d'un effort supplémentaire pour le Bureau, mais tous les efforts supplémentaires qui seront consentis seront importants, car encore une fois, au moment où nous parlons il y a des personnes qui vivent dans des situations particulièrement catastrophiques. Je souhaiterais obtenir des informations supplémentaires et des observations sur cette proposition.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Avant que la Présidence ou le secrétariat ne fasse des observations sur cette question, je voudrais ouvrir le débat. Y a-t-il des délégations qui souhaitent intervenir sur ce point? Car, effectivement, le problème dont nous discutons ici est un problème complexe, un problème délicat, un problème pour lequel nous devons, d'une façon ou d'une autre, trouver une solution. Il y a deux délégations qui souhaitent s'exprimer. Je donne la parole à la Belgique et après à l'Inde. La Belgique, vous avez la parole.

M. J.-F. MAYENCE (Belgique): Je vous remercie, Monsieur le Président. Mon intervention avait trait plus sur le fond du problème que sur la méthodologie, elle sera assez courte. Je voudrais rappeler l'attachement de ma délégation lorsque l'on a affaire à des thématiques qui constituent en fait des implications sociétales, humanitaires, économiques des technologies spatiales, que tout

message de la part du Comité ou de la part des spécialistes envers la communauté des utilisateurs se base sur le principe que ce qui est recherché ici ce n'est pas de favoriser l'espace pour l'espace, c'est de mettre l'espace au service d'applications qui sont identifiées et dont les besoins sont identifiés.

Ce que nous craignons c'est de voir parfois une démarche qui est une démarche de promotion du spatial sans tenir compte de solutions qui existent dans d'autres domaines. Par exemple, il se peut que le spatial ne soit pas nécessairement la meilleure solution à un problème donné, il se peut qu'il existe des applications terrestres qui sont plus appropriées. Donc, ce que nous voudrions voir réaliser c'est un exercice qui consiste à identifier les cas où les solutions spatiales sont véritablement des solutions intéressantes et constituent une plus-value par rapport à ce qui existe déjà. Encore une fois, nous devons être ici humbles. Nous ne sommes pas là pour défendre le spatial, mais nous sommes là pour défendre le développement durable. Dans d'autres cas nous défendrons le spatial, mais pas dans ce cas-ci, dans ce cas-ci nous ne sommes pas les clients, je dirais, nous sommes les fournisseurs, nous devons apporter une solution.

Donc je crois que c'est important de se placer dans une telle démarche parce que sinon on risque de nouveau d'avoir tout un exercice qui vise à favoriser le spatial mais qui ne répond pas à des besoins réels et qui ne tient pas compte d'autres solutions qui existent et qui pourraient être complétées par le spatial mais qui ne devraient pas être remplacées par le spatial. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le distingué délégué de la Belgique. Je donne la parole à l'Inde.

M. K. RADHAKRISHNAN (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation, à l'instar des délégations qui m'ont précédée, souhaiterait dire que cette question est une question très importante. Il faut absolument que le Comité en discute. Nous savons que l'espace peut contribuer de façon significative aux travaux de la CDD et lorsque l'espace le fait, l'espace travaille avec d'autres éléments, premièrement. Deuxièmement, le secrétariat a fait des observations, a parlé d'un document, d'un document thématique et a parlé de cinq thèmes principaux.

Donc, nous avons un modèle, nous avons un calendrier et nous devons maintenant travailler ensemble pour que ce document soit élaboré et soit mis en place au cours des mois à venir. Toutes nos contributions doivent être prises en compte. Il y a plusieurs questions qui ont été identifiées, il y a des

alinéas, il y a même des suggestions, il est dit par exemple qu'il est nécessaire de se concentrer sur les efforts nationaux et sur les efforts régionaux. Il est dit également que l'on pourrait tenir compte des études de cas et des activités nationales qui pourraient être utilisées par d'autres pays car il s'agit d'activités qui ont fait leurs preuves. Je suis sûr qu'un grand nombre de pays sont prêts à coopérer dans ce domaine. Je pense qu'il est très important de dire ce qui a été fait, il est très important de parler des différentes activités et d'évoquer ce que l'on pourrait faire de plus dans le cadre de l'espace. En quoi consistera l'espace à l'avenir ? Comment est-ce que nous allons pouvoir travailler ensemble ? Tous les systèmes nationaux, les systèmes politiques, les systèmes sociaux, et de cette façon on aura une véritable contribution de l'espace au développement durable. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie pour ces observations très constructives. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent participer à ce débat ? Je suis sûr que de nouvelles idées seront énoncées un petit peu plus tard, mais ce que je voudrais dire pour le moment c'est qu'il y a deux aspects. Premièrement, comment contribuer à l'élaboration de ce document ? Comment faire en sorte que notre contribution soit une contribution pragmatique, car il y a plusieurs thèmes qui ont déjà été identifiés. Là je pense qu'il n'y aura pas de difficultés. Mais il y a également un deuxième aspect. Il s'agit d'une proposition très claire, à savoir analyser la viabilité de la participation à l'Assemblée générale des Nations Unies de la participation d'un groupe, mais nous devons encore parler de la façon dont ce groupe serait constitué et ce groupe serait chargé d'analyser toutes les questions de la sécurité alimentaire en utilisant un angle spatial.

Donc la suggestion que je souhaiterais faire est la suggestion suivante. Si vous en êtes d'accord, je veux mener à bien des consultations avec les différentes délégations, et dans le cadre de ces

consultations je vais écouter les positions des uns et des autres et après je rendrai compte des résultats de ces consultations. S'il n'y a pas d'objections, je vais donc procéder de cette façon, consultations que je mènerai bien sûr avec l'aide du secrétariat. Je vous remercie. *Il en est ainsi décidé.*

Le secrétariat a toujours d'excellentes suggestions, suggestions qui me permettent de bien utiliser le temps qui nous est imparti, car il nous reste 45 minutes. La réception, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, se tiendra à 18 heures et je voudrais vous demander de ne pas quitter le bâtiment car il y a un grand nombre de choses à voir et à faire dans le bâtiment lui-même et comme le secrétariat vient de me le dire, vous pourriez discuter de toutes les questions qui ont été abordées ici de façon officieuse pendant ces 45 minutes. À 18 heures, je le répète, se tiendra la réception.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs les délégués, je vais lever la séance. Mais je voudrais vous parler du programme de travail de demain matin. Demain matin, nous commencerons nos travaux à 10 heures et nous poursuivrons l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et le point 7, "Application des recommandations d'UNISPACE III". À la fin de la plénière, Mme Shana Dalé, administrateur adjointe de la NASA, va nous présenter une déclaration technique intitulée "NASA, les 50 premières années et l'avenir". Je souhaiterais que tout le monde soit présent lors de cette déclaration car cela nous permettra de célébrer les 50 ans de la NASA.

Est-ce que vous avez des questions ou des observations à faire sur le programme prévu pour demain ? Ce n'est pas le cas. La séance est levée et nous nous reverrons à 18 heures. Je vous remercie. La séance est levée.

La séance est levée à 17 h 14.